

*Prédication sur la justice véritable dans l'Église, mercredi 24 juin 2026, prière à
St-Etienne-du-Mont*

« L'épée, écrit Pascal, donne un véritable droit. Autrement on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre » (S 119). Et l'on verrait une autre violence s'élever au nom de la justice contre la violence primitive, en une guerre sans fin. Et la justice, devenue violence, deviendrait injuste. « De là, poursuit Pascal, l'injustice de la Fronde, qui élève sa prétendue justice contre la force. » (*ibid*). Il est donc du salut public que la violence qui, comme telle, est désordre ; que la violence, donc, passe en ordre social, et se pare aux yeux du monde des dehors de la justice. Le premier ordre, l'ordre des corps, est aussi ordre en ce sens, que s'y observe une régularité légale qui l'apparente à celle qui s'observe dans le monde physique.

« Il n'en va pas ainsi dans l'Église, car il y a une justice véritable et nulle violence. » Pascal, assurément, est étranger à toute naïveté en faveur de l'Église. Dans ce fragment même, il renvoie à la fin de la XII^e Provinciale, où il flétrit au contraire la violence de gens d'Église, violence de mots et de plume, qui se déclare quand ils tentent de répliquer aux Petites Lettres ; violence qui menace de devenir effective contre Port-Royal, avec l'appui de la justice de l'État, celle qui consacre, à l'origine, un « droit de l'épée » : « Vous croyez, mes pères, avoir la force et l'impunité, mais je crois avoir la vérité et l'innocence. »

Le premier ordre, qui régit la cité des hommes, articule la justice à la violence. Il le peut, parce que « la justice étant une qualité spirituelle dont on dispose comme on veut, on l'a mise entre les mains de la force » (S 119) ; cela pour prévenir que celle-ci n'éclate davantage en désordre.

« L'épée donne un véritable droit. » C'est à ce « véritable droit », que Pascal oppose la « justice véritable de l'Église ». Justice véritable au sens plein, c'est-à-dire, fondée sur la vérité. Cette dernière est un principe non cité à propos du premier ordre, parce qu'elle n'y opère pas ; au lieu que, dans l'Église, la vérité ordonne à soi même la justice, selon que « l'histoire de l'Église est proprement l'histoire de la vérité » (S 641).

« Je crois avoir la vérité et l'innocence » dit le chrétien baptisé dans la Vérité, qui est Jésus, et dans l'innocence de Jésus. Pascal ne craint pas de dire siennes la vérité et l'innocence, quitte à s'opposer à tout l'ordre ecclésiastique quand celui-ci se conforme aux conduites de l'ordre politique, et ignore la vérité.

« Je crois avoir la vérité et l'innocence. » On raille depuis longtemps dans l'Église ce titre d'« amis de la vérité » dont les disciples de saint Augustin aimaient à se parer, par une conduite qu'on a flétri et qu'on flétrit encore comme relevant d'un orgueil diabolique. Mais cette raillerie a quelque chose de suspect quand on la met en regard du courage que Pascal

éleva contre les abus qui, se produisant dans l'Église, n'étaient cependant pas de l'Église, puisque celle-ci, dans son principe même, la vérité, est étrangère à la violence.

Je suis venu pour rendre témoignage à la vérité, dit Jésus-Christ devant Pilate. Les chrétiens sont témoins de Jésus comme de celui qui, étant la Vérité, s'élevait au-dessus de l'injuste violence.